

PC – Pièces du dossier de Permis de Construire

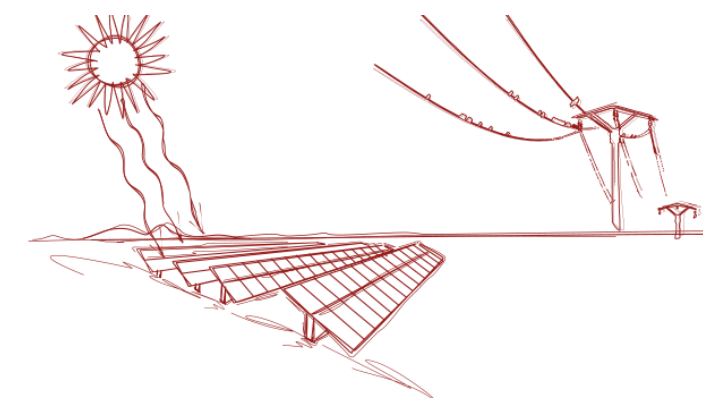
Mai 2021 – VERSION n°1

Centrale solaire au sol de Saint-Vallier

Pétitionnaire – CENTRALE SOLAIRE DE SAINT-VALLIER



Pièces - CONTENU		
PC 1	Plan de situation du terrain	
<i>PC 1.1</i>	<i>Plans de situation</i>	Page 4
<i>PC 1.2</i>	<i>Plan cadastral</i>	Page 5 et 6
PC 2	Plan de masse des constructions	
<i>PC 2.1</i>	<i>Plan d'accès au site</i>	Page 7
<i>PC 2.2</i>	<i>Plan de masse paysager des installations</i>	Page 8
<i>PC 2.3</i>	<i>Plan d'implantation</i>	Page 9 et page 25 (pochette)
PC 3	Plan en coupe du terrain et de la construction	
<i>PC 3.1</i>	<i>Plan et coupe des panneaux</i>	Page 10
<i>PC 3.2</i>	<i>Coupes d'implantation des panneaux</i>	Pages 11
PC 4	Notice	Pages 12, 13 et 14



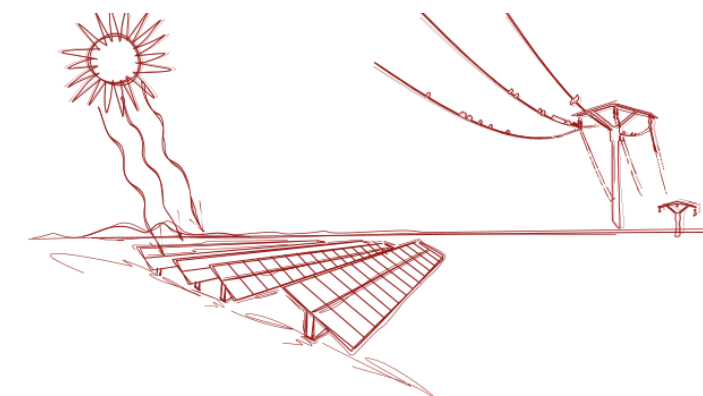
PC – Pièces du dossier de Permis de Construire

Mai 2021 – VERSION n°1

Centrale solaire au sol de Saint-Vallier

Pétitionnaire – CENTRALE SOLAIRE DE SAINT-VALLIER

Pièces - CONTENU		
PC 5	Plan des façades	
<i>PC 5.1</i>	<i>Plan et façades des postes de livraison</i>	Page 15
<i>PC 5.2</i>	<i>Plan et façades des postes de transformation</i>	Page 16
<i>PC 5.3</i>	<i>Plans et façades du local de maintenance</i>	Page 17
<i>PC 5.4</i>	<i>Plans de la clôture et du portail</i>	Page 18
PC 6	Perspectives d'insertion	Pages 19, 20 et 21
PC 7	Photographies du terrain dans son environnement proche	Page 22
PC 8	Photographies du terrain dans son environnement lointain	Page 23
PC 13	Attestation de prise en compte PPR	Page 24



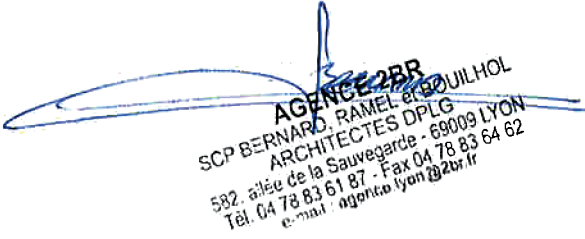


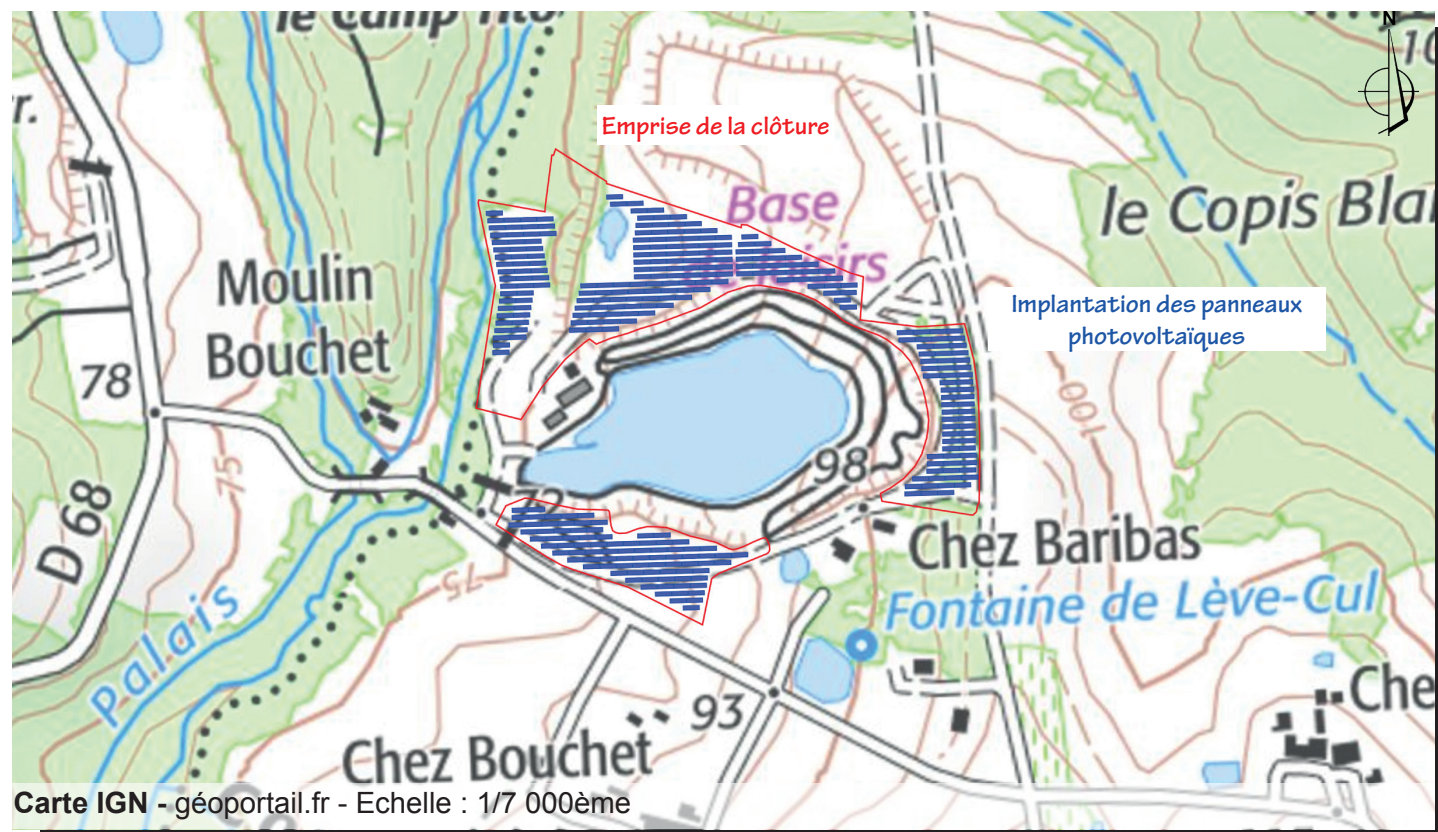
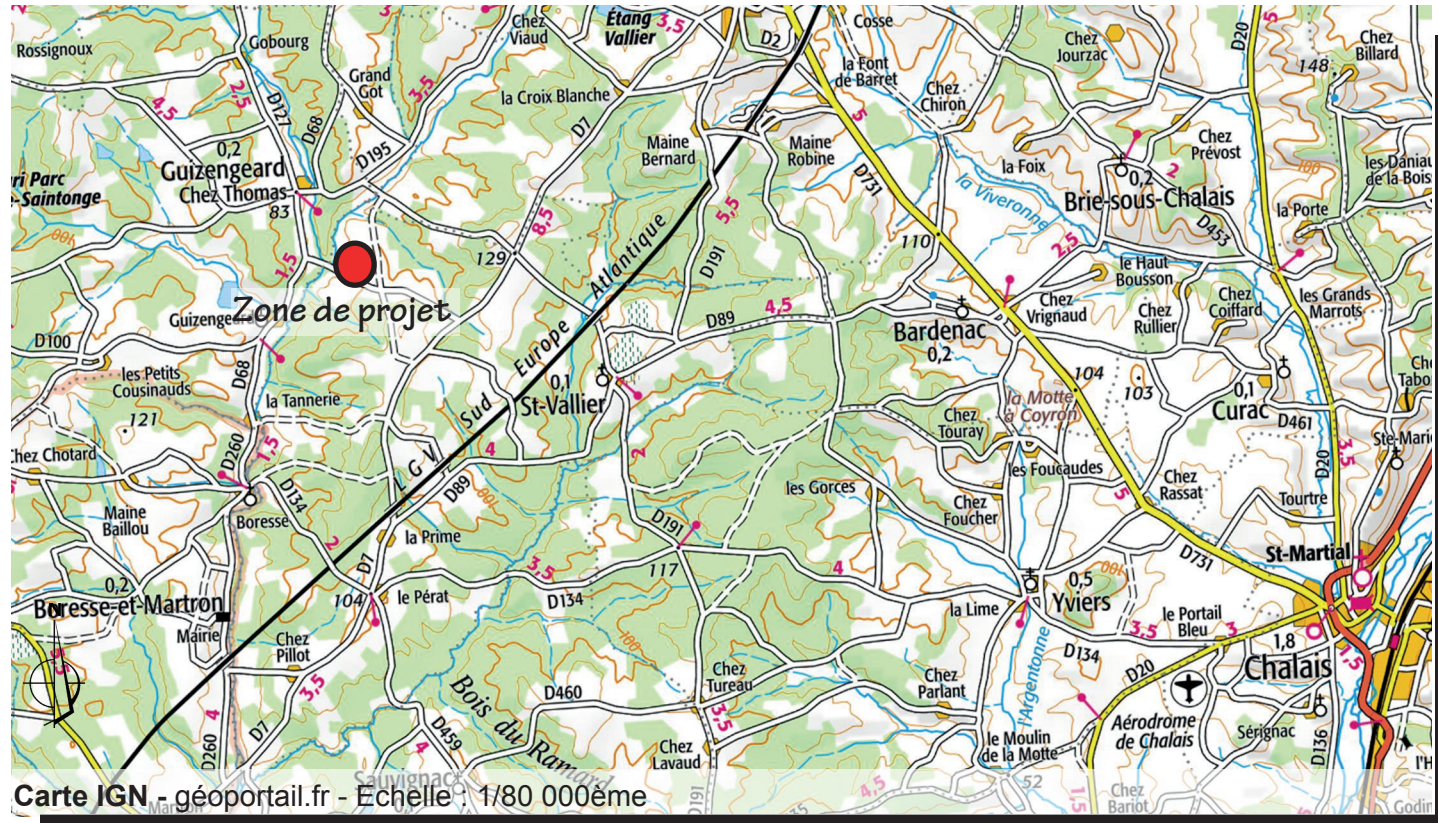


ARCHITECTURE
PAYSAGE
URBANISME

CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

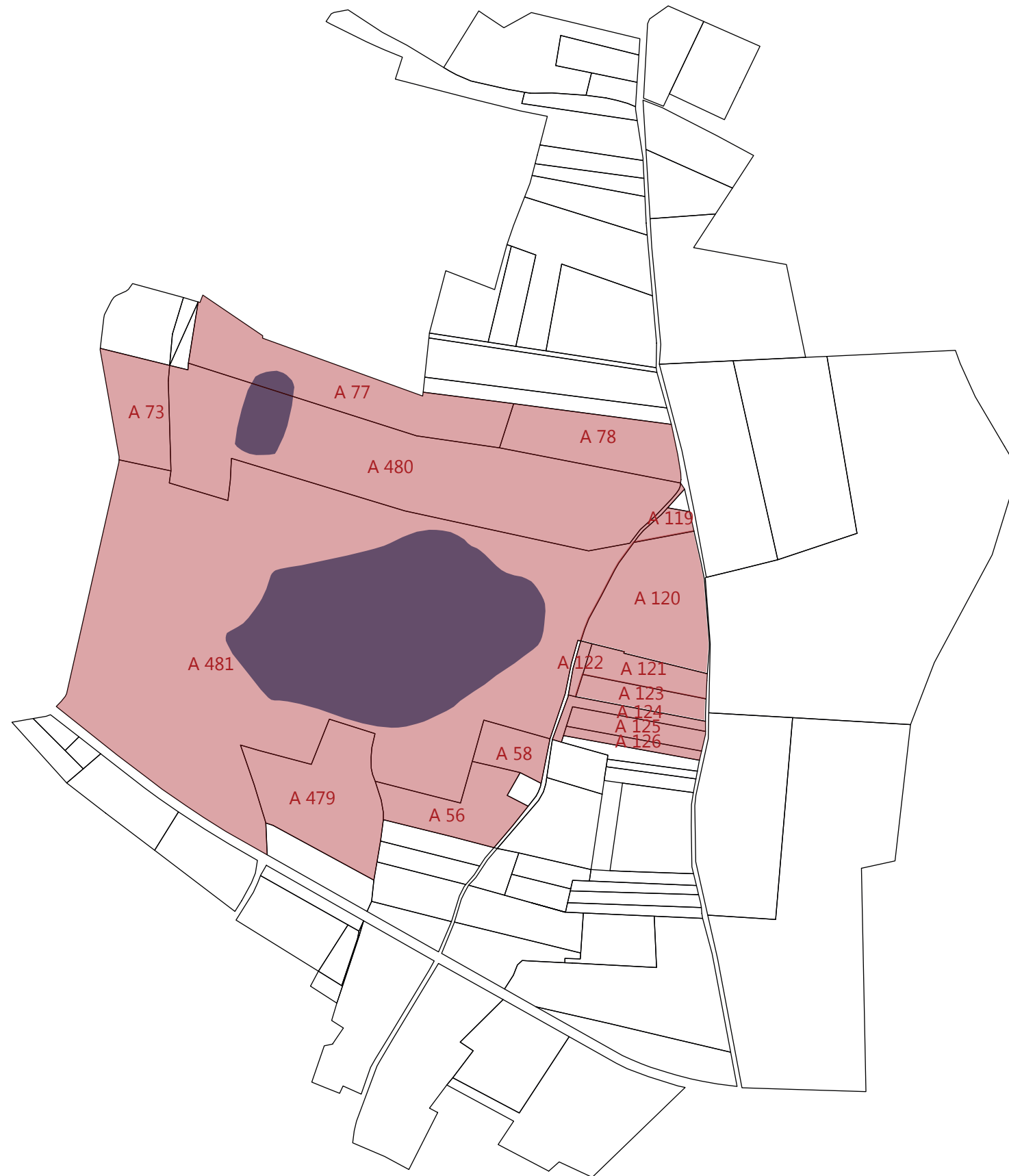
16480 SAINT-VALLIER

MAITRE D'OUVRAGE		ADRESSE 770 Alfred Nobel 34000 Montpellier tel : 04 27 04 50 49								
MAITRE D'OEUVRE	2BR Architecture 	582 allée de la Sauvegarde - 69009 LYON 5a route de St-Maurice de Gourdans 01800 MEXIMIEUX (tel) 04 78 83 61 87 (fax) 04 78 83 64 62 agence.lyon@2br.fr								
Id. Document PC										
N° Dossier 21 030										
Phase PC										
Indice 01										
Date 17/05/2021										
Echelle										
Niveau de référence ± 0,00	Remarques : (Non défini)									
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE										
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 10%;">Indice</th> <th style="width: 10%;">Date</th> <th style="width: 10%;">Dessinateur</th> <th style="width: 70%;">Objet de la modification</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0</td> <td>17-05-2021</td> <td>EU</td> <td>Plan original</td> </tr> </tbody> </table>			Indice	Date	Dessinateur	Objet de la modification	0	17-05-2021	EU	Plan original
Indice	Date	Dessinateur	Objet de la modification							
0	17-05-2021	EU	Plan original							




LEGENDE

- Clôture
- ▨ Zone d'implantation des panneaux photovoltaïques
- ➔ Entrée principale du site
- ➔ Entrée secondaire du site



AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582 allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

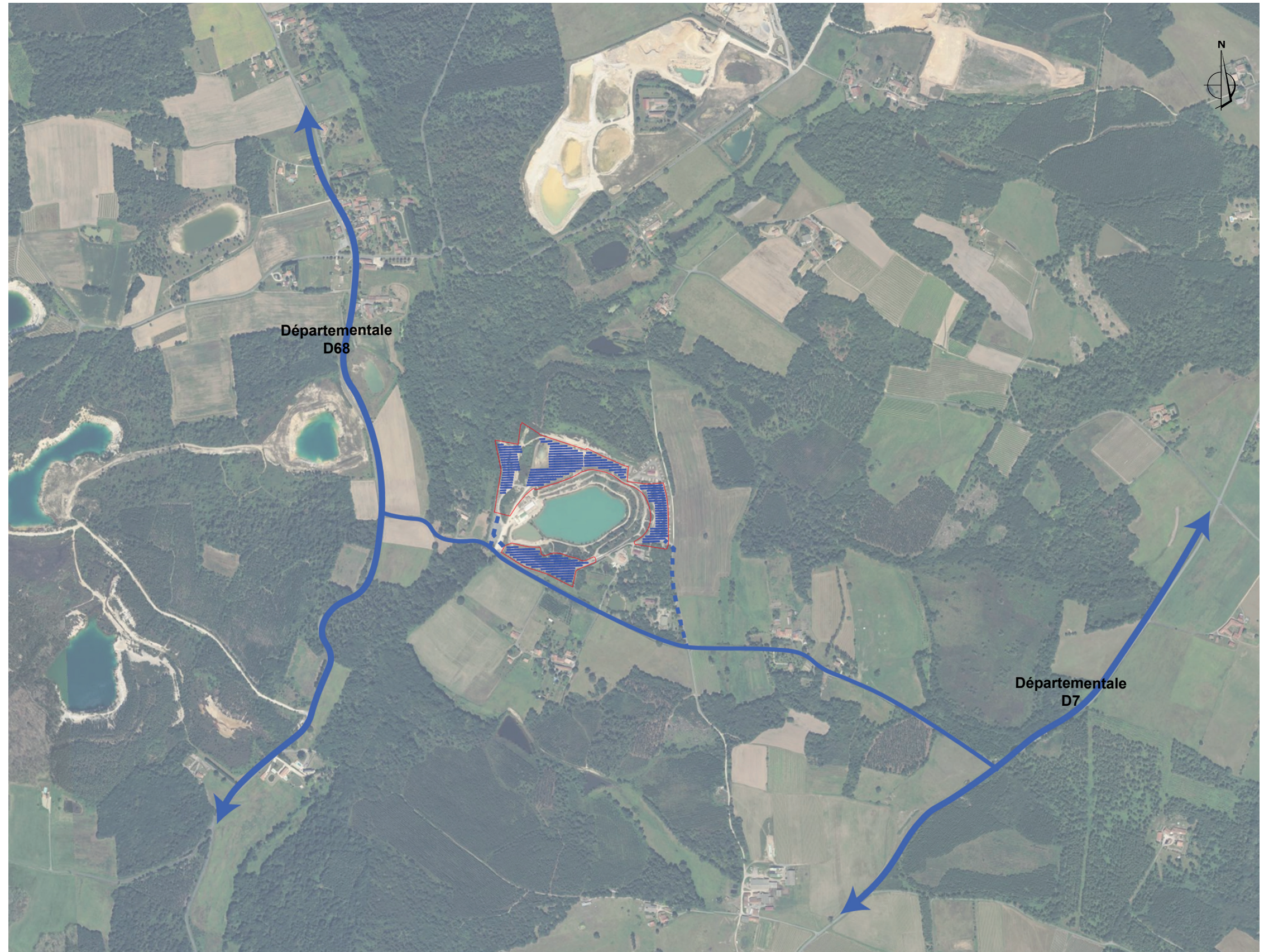
 Parcelles concernées par le projet



AGENCE 2BR
 SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
 ARCHITECTES DPLG
 582, allée de la Sauvegarde
 69009 LYON
 Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
 Email : agence.lyon@2br.fr

PARCELLES CONCERNÉES PAR LE PROJET

Commune	Section	Numéro
Saint-Vallier	A	56
Saint-Vallier	A	58
Saint-Vallier	A	73
Saint-Vallier	A	77
Saint-Vallier	A	78
Saint-Vallier	A	119
Saint-Vallier	A	120
Saint-Vallier	A	121
Saint-Vallier	A	122
Saint-Vallier	A	123
Saint-Vallier	A	124
Saint-Vallier	A	125
Saint-Vallier	A	126
Saint-Vallier	A	479
Saint-Vallier	A	480
Saint-Vallier	A	481



Aérienne - google earth - Echelle : 1/11 000ème

LÉGENDE

- Clôture
- - - Route d'accès au site
- Zone d'implantation des panneaux photovoltaïques

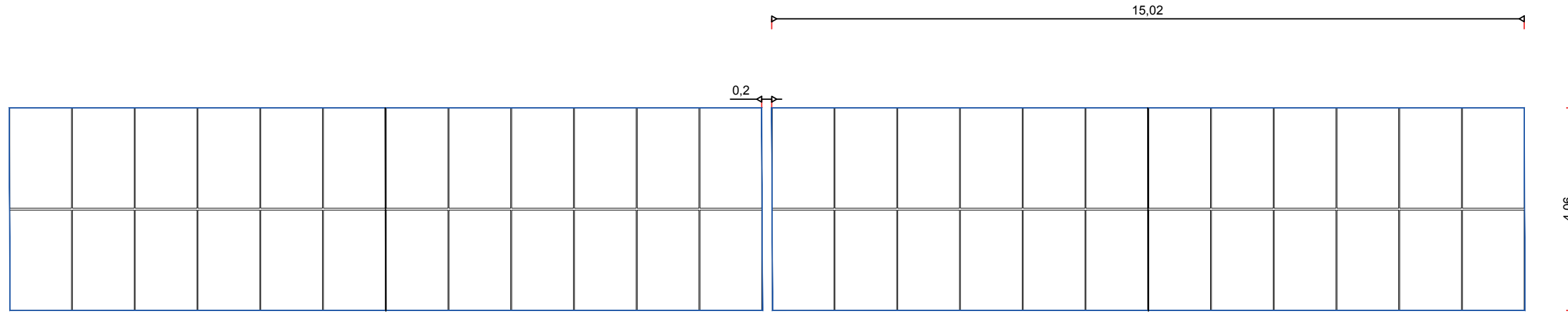
AGENCE 2BR
 SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
 ARCHITECTES DPLG
 582, allée de la Sauvegarde
 69009 LYON
 Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
 Email : agence.lyon@2br.fr



Plans masse sur planche A0

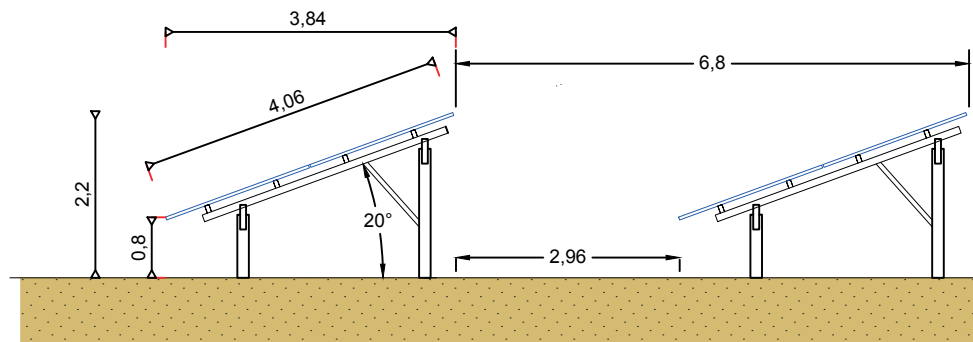
AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

PLAN DES STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES - ÉCHELLE 1/100

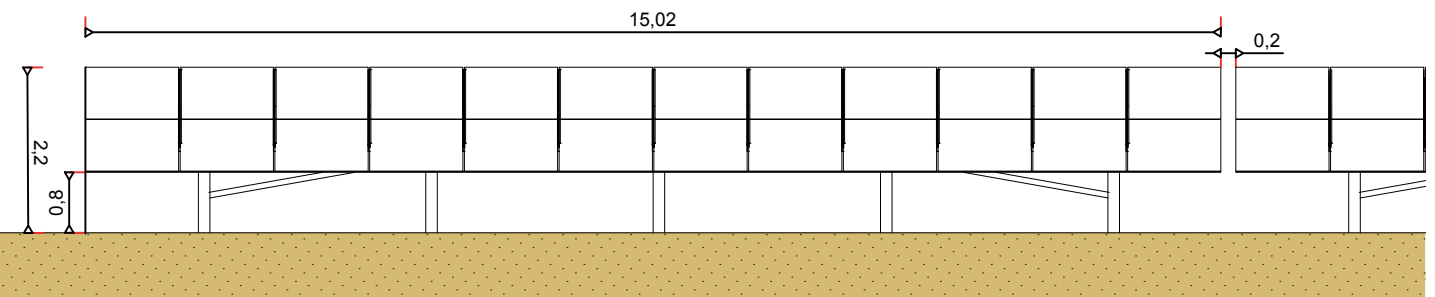


AGENCE 2BR
 SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
 ARCHITECTES DPLG
 582, allée de la Sauvegarde
 69009 LYON
 Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
 Email : agence.lyon@2br.fr

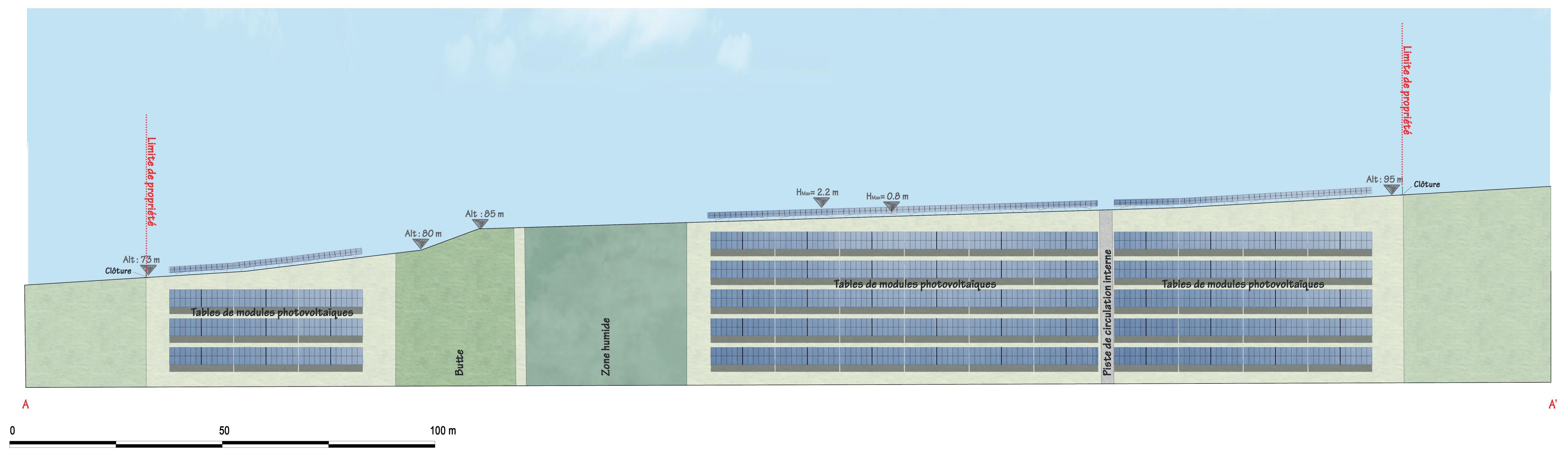
COUPE TRANSVERSALE DES STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES ÉCHELLE 1/100



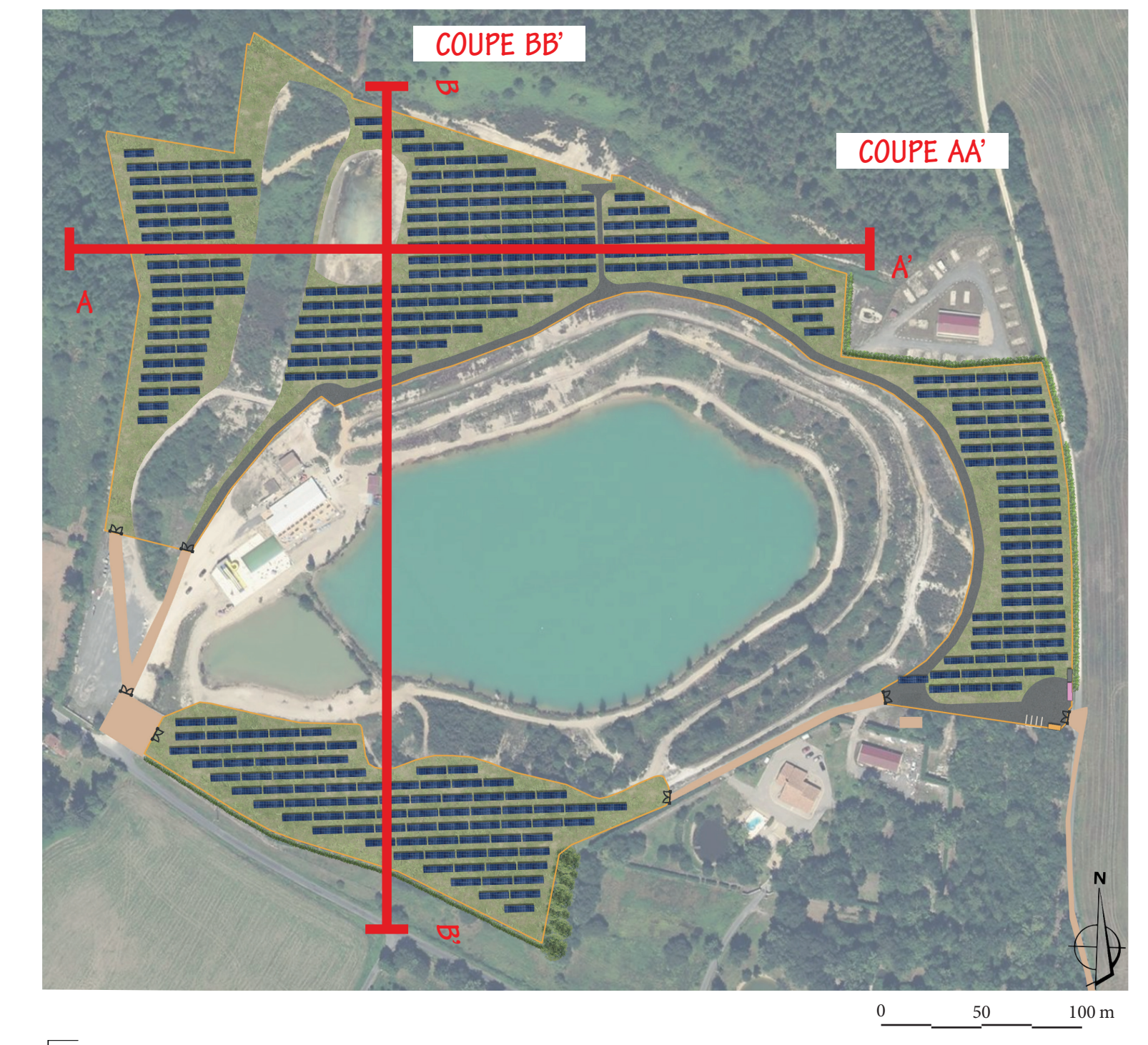
COUPE LONGITUDINALE DES STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES ÉCHELLE 1/100




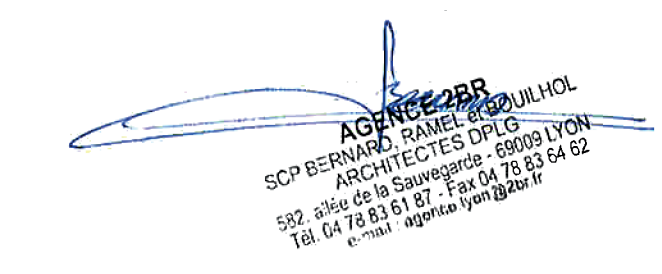


COUPE AA' : OUEST/EST DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES - échelle 1/500e



COUPE BB' : NORD / SUD DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES - échelle 1/500e



 CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE ARCHITECTURE PAYSAGE URBANISME		16480 SAINT-VALLIER									
MAITRE D'OUVRAGE 	ADRESSE 770 Alfred Nobel 34000 Montpellier	tel : 04 27 04 50 49									
MAITRE D'OEUVRE ZBR Architecture	 552 allée de la Sauvagerie - 69009 LYON Sa route de St-Maurice de Guadans 01500 MEXIMIEUX	(tel) 04 78 83 61 87 (fax) 04 78 83 64 62 agence.lyon@zbr.fr									
Et. Document PC		COUPES D'IMPLANTATION DES PANNEAUX 									
N° Dossier 21 030											
Phase PC											
Indice 01											
Date 17/05/2021											
Echelle		Niveau de référence : 0.00									
Remarques : (Non défini)		DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE									
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indice</th> <th>Date</th> <th>Dessinateur</th> <th>Objet de la modification</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0</td> <td>17-05-2021</td> <td>EU</td> <td>Plan original</td> </tr> </tbody> </table>				Indice	Date	Dessinateur	Objet de la modification	0	17-05-2021	EU	Plan original
Indice	Date	Dessinateur	Objet de la modification								
0	17-05-2021	EU	Plan original								



1. Maître d'Ouvrage de l'opération

Le présent dossier de permis de construire est établi pour le compte de la S.A.S (Société par actions simplifiée) « CENTRALE SOLAIRE DE SAINT-VALLIER ». Cette société d'exploitation est une filiale à 100% de la société EUROCAPE NEW ENERGY France SAS qui agit en tant que maître d'ouvrage délégué du projet. EUROCAPE assumera le rôle de représentant et d'interlocuteur pour l'ensemble des démarches administratives et la réalisation du projet jusqu'à sa livraison.

2. Etat initial du terrain

Le projet de parc photovoltaïque au sol se situe en région Nouvelle-Aquitaine, dans le département de la Charente, sur le territoire de la commune de Saint-Vallier.

Le projet se localise entre Chalais à l'est et Barbezieux-St-Hilaire au nord-ouest. On retrouve, par rapport à la ZIP :

- Angoulême (préfecture de la Charente) environ 43 km au nord-est ;
- Cognac (sous-préfecture de la Charente) à environ 47 km au nord-ouest ;
- Chalais à environ 11 km à l'est ;
- Barbezieux-St-Hilaire à environ 19 km au nord-ouest.

Le projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Saint-Vallier est présent sur une ancienne carrière, site dit « dégradé » au sens de la Commission de Régulation de l'Energie. L'exploitation s'est terminée en juin 1999. Ce terrain est proche du lieu-dit Chez-Baribas.

Depuis, ce site a fait état de plusieurs remaniements et est progressivement devenu une base de loisirs. Le restaurant a été créé en 2007 avec une activité de Jet-Ski et de quad pendant la période estivale. Les zones planes ont été utilisées pour faire un camping, puis des mobiles homes ont été posés pour héberger les travailleurs de la LGV. Les activités de la base de loisirs diminuées depuis quelques années, le camping stoppé, la partielle reconversion de ce site en centrale solaire permet de le valoriser en permettant une production d'origine renouvelable, locale, et ainsi participe à la croissance verte.

Plus localement, le site d'étude se positionne à 2,8 km au Nord-Ouest du centre-bourg de la commune de Saint-Vallier.

L'Aire d'Étude immédiate s'inscrit dans le territoire de quatre communes, que sont Saint-Vallier, qui constitue la commune d'implantation potentielle, et les communes de Guizengard, Brossac et Passirac.

Les abords immédiats du site sont délimités par :

- A l'Est, par des cultures
- Au Nord par des boisements
- A l'Ouest par des boisements et quelques habitations
- Au Sud par des boisements, cultures et à 200 mètres par des habitations

Au niveau de la zone le relief varie avec des points hauts à l'est avoisinant les 110 m, tandis qu'il s'adoucit en allant vers l'ouest jusqu'à atteindre 73 m le long du Palais.

3. Urbanisme

Le secteur est situé dans la commune de Saint-Vallier qui est soumise au Règlement National d'Urbanisme.

Les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs sont autorisées dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière du terrain sur lequel elles sont implantées.

La Communauté de Communes des 4B Sud-Charente élabore son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

4. Etat projeté du site et de la construction

a. Aménagement du terrain

Le projet consiste à réaliser une centrale solaire photovoltaïque qui sera installée sur des pieux battus, ancrés dans le sol. Il y aura un poste de livraison et un poste de transformation. Peu de travaux de terrassement sont prévus (maintien de la butte à l'Ouest du site).

Si le site le permet, un raccordement en piquage à la ligne HTA est prévu. Dans le cas contraire, le raccordement de la centrale sera réalisé depuis le poste de livraison de la Courtillère, à 14 kilomètres à vol d'oiseau.

b. Les onduleurs et postes de transformation

Les onduleurs transforment le courant continu produit par les modules en courant alternatif. Les transformateurs élèvent la tension en sortie des onduleurs à une tension acceptable par le réseau (20 kV).

Ces matériels répondent aux normes électriques en vigueur (C15-100 et C13-200 notamment) et seront regroupés dans un bâtiment en préfabriqué de 18 m² (3 m x 6 m). Celui-ci sera installé sur une fondation en sable et concassé.

c. La structure de livraison

La structure de livraison constitue l'interface entre le réseau public de distribution et le réseau interne de la centrale solaire. Elle abrite notamment les moyens de protections (disjoncteurs), de comptage de l'énergie, de supervision et de contrôle de la centrale solaire.

La structure de livraison est constituée d'un bâtiment préfabriqué répondant aux normes en vigueur (C13-200 et C13-100 notamment). Il aura une surface de 22,5 m² (9 m x 2,5 m).

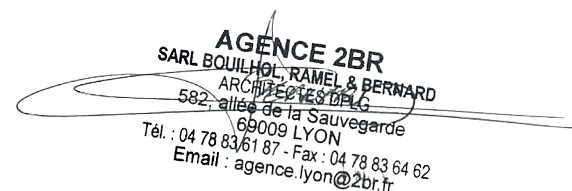
Un local de maintenance est également prévu sur site et permettra de stocker des éléments de la centrale en cas de casse.

d. Les réseaux de câbles

À l'intérieur de la centrale solaire seront installés les réseaux de câbles suivants :

- Les câbles électriques : ils sont destinés à transporter l'énergie produite par les modules vers les onduleurs et transformateurs, puis vers la structure de livraison ;
- Les câbles de communication : Ils permettent l'échange d'informations entre les onduleurs et le système de supervision (SCADA), situé dans la structure de livraison. Une connexion internet permet également d'accéder à ces informations à distance ;

- La mise à la terre, qui permet :
 - La mise à la terre des masses métalliques,
 - La mise en place du régime de neutre,
 - L'évacuation d'éventuels impacts de foudre.



e. L'accès au site

La zone d'implantation du projet est bien desservie par le réseau routier. L'accès au site se fera depuis le réseau routier départemental et communal, plus précisément par la D 68 ou la D 7, puis la route « La Fontaine de Lève Cul ». À ce jour, c'est la voie d'accès par l'Est qui est privilégiée.

Au sein du parc, des pistes recouvertes de concassé de 5 m de large seront créées afin d'accéder aux installations. Une piste de 3 m de large au Nord sera également créée pour permettre le retournement. En totalité, ce sont 1015 mètres linéaires de pistes qui seront présentes au sein du site, dont 715 mètres de pistes de circulation et 300 mètres de pistes d'accès internes.

f. Implantation et volume

Afin d'allier meilleure production et solidité des structures, les modules de puissance unitaire d'environ 450 Wc seront orientés plein Sud et inclinés de 20°. La puissance totale du projet est de 3,51 MWc correspondant à une production estimée à 4 423 MWh/an.

Le haut des modules est positionné à 2,20 m de haut et le bas à 0,8 m. Les rangées photovoltaïques sont faites par alignement, composée de 2 panneaux en largeur et 12 en longueur.

Chaque rangée de structure sera espacée d'environ 3 m entre chaque extrémité de panneaux. L'espacement est optimisé de sorte à permettre la meilleure utilisation du terrain tout en limitant les ombrages inter-rangées.

Ci-dessous, le tableau récapitulatif des éléments de la centrale :

Longueur de la clôture	2 278 m
Nombre de panneaux	7 800
Emprise au sol totale	6,1 ha
Surface des panneaux	18 740 m ²

Pour garantir la sécurité du site, un réseau de trois caméras disposées sur un mât métallique de 2,5 m ainsi qu'une clôture grillagée de 2 m de haut seront installés sur le site.

L'enceinte du projet sera totalement clôturée et divisée en deux sections, accessibles par des portails d'accès verrouillés qui permettront d'accéder à la centrale photovoltaïque par l'Est et le Sud du site.

g. Couleurs des constructions

Ci-dessous, le tableau récapitulatif de la couleur des éléments de la centrale :

Clôtures et portails	Coloris gris sombre (RAL 7024 ou similaire)
Panneaux photovoltaïques	Bleu ardoise
Structures porteuses	Grise
Poste de livraison	Coloris gris sombre (RAL 7024 ou similaire)
Poste de transformation	Coloris gris sombre (RAL 7024 ou similaire)
Local de maintenance	Coloris gris sombre (RAL 7024 ou similaire)

h. Risque incendie

D'après le code forestier, dans les communes concernées par un massif à risque feux de forêt, le débroussaillage doit se faire sur une profondeur de 50 m autour des constructions et sur 10 m le long des voies privées y donnant accès.

La consultation réalisée auprès du SDIS du département de la Charente (Cf. Annexe 9 de l'étude d'impact) permet de mettre en évidence certaines préconisations à respecter. Il s'agit notamment :

- Assurer l'accès permanent au bâtiment par une voie utilisable par les engins de services ;
- Assurer ou réaliser la défense extérieure contre l'incendie.

La présence du lac à moins de 200 mètres dispense de la mise en place de citerne.

5. Insertion locale du projet

Les choix d'aménagement ont été dictés par les enjeux environnementaux identifiés, les contraintes topographiques et les enjeux paysagers.

a. Aménagement paysager

Le projet de centrale photovoltaïque révèle des incidences visuelles faibles à nulles depuis le paysage lointain puisque le projet n'est pas ou très peu perceptible au-delà des boisements qui l'entourent. Depuis ses abords directs, à environ 400 mètres, les incidences visuelles sont modérées du fait de nombreux écrans végétaux qui masquent le projet complètement ou partiellement depuis la route principale et la plupart des hameaux en recul par rapport au projet.

Les incidences sont en revanche fortes pour le hameau en bordure nord-est, le sentier de randonnée et la base de loisirs. Des mesures sont mises en place pour limiter les impacts du projet.

Évitement :

- Plantation d'une haie arbustive haute le long de la frange Est du projet.

Réduction :

- Conservation de la végétation en frange Sud du projet et recul de la zone Ouest par rapport à la route.
- Choix d'un coloris neutre pour les postes
- Plantations de haies et de bosquet

b. Principales mesures d'évitement et de réduction

Suite aux enjeux identifiés sur le site de Saint-Vallier, les sensibilités à l'échelle immédiate ont été prises en compte et ont engendré des mesures d'évitement et de réduction comme :

- Évitement des habitats favorables au Criquet des ajoncs, au Criquet ensanglanté, à la Fauvette pitchou, à la Linotte mélodieuse, au Tarier pâtre, à la Tourterelle des bois et au Verdier d'Europe ;
- Évitement des sensibilités hydrologiques ;
- Évitement des zones humides ;
- Balisage des stations de Petite Amourette, des zones de fruticées de la zone d'implantation du projet et aux abords, des zones de haies de la zone d'implantation du projet et aux abords et des zones humides favorables à la reproduction des amphibiens ;
- Absence d'utilisation de pesticides pour l'entretien de la végétation ;
- Conservation de la végétation en frange sud du projet ;
- Recul de la zone Ouest par rapport à la route ;
- Mise en place d'un couvert végétal favorable à la biodiversité ;

- Adaptation de la période des travaux sur l'année et en fonction des enjeux environnementaux ;
- Suivi de l'avifaune nicheuse, de l'herpétofaune, de l'entomofaune et de la flore.

L'ensemble des mesures prises dans le cadre de ce projet sont détaillées dans l'étude d'impact jointe.

c. Impacts positifs de la centrale solaire

Si nous calculons la concomitance entre la production solaire et thermique sur la région Nouvelle-Aquitaine, 11% de la production de la centrale soit 556 MWh/an pourra se substituer à de l'énergie thermique.

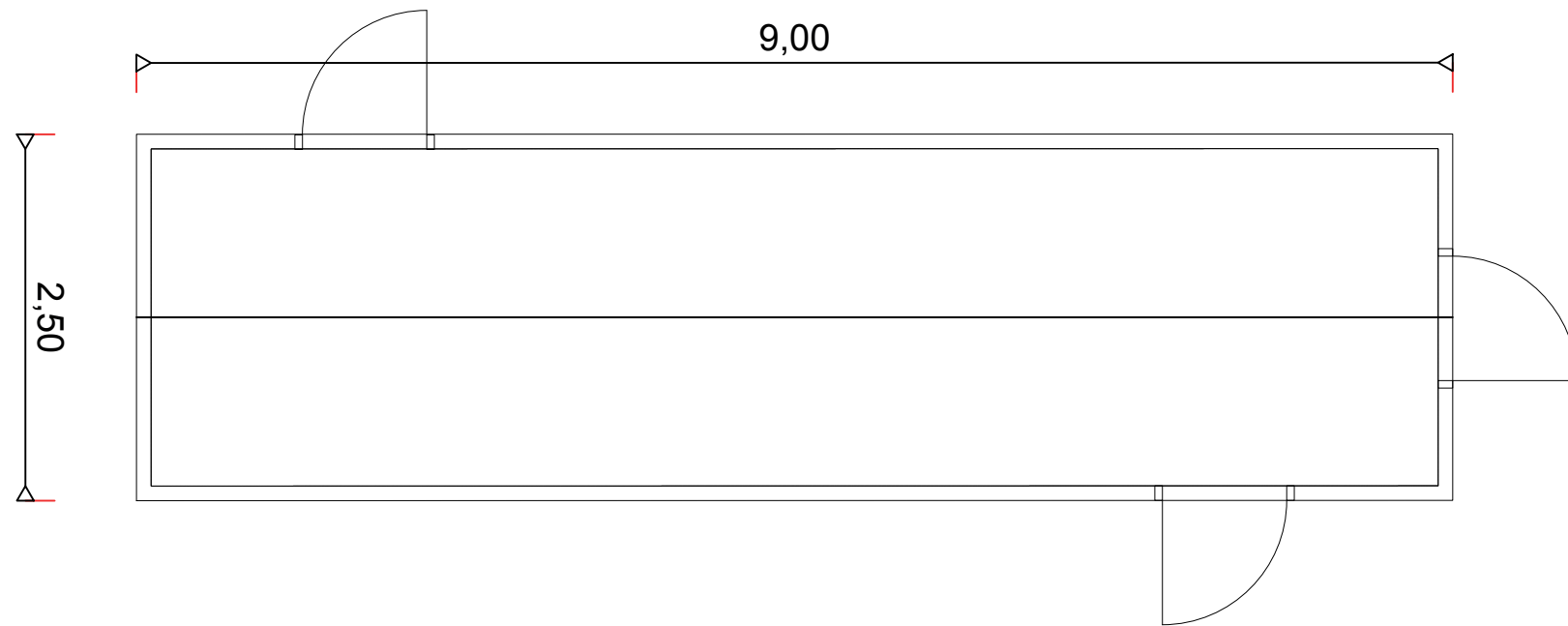
Cela permettra d'engendrer une économie d'environ 262 tonnes de CO₂ par année, uniquement avec la substitution à de l'énergie thermique.

Le temps de retour énergétique du système est de 2,4 années.

Concernant la substitution à de l'énergie nucléaire, pour les 89% restants, cela permettrait d'éviter 4,246 kg de déchets radioactifs.

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

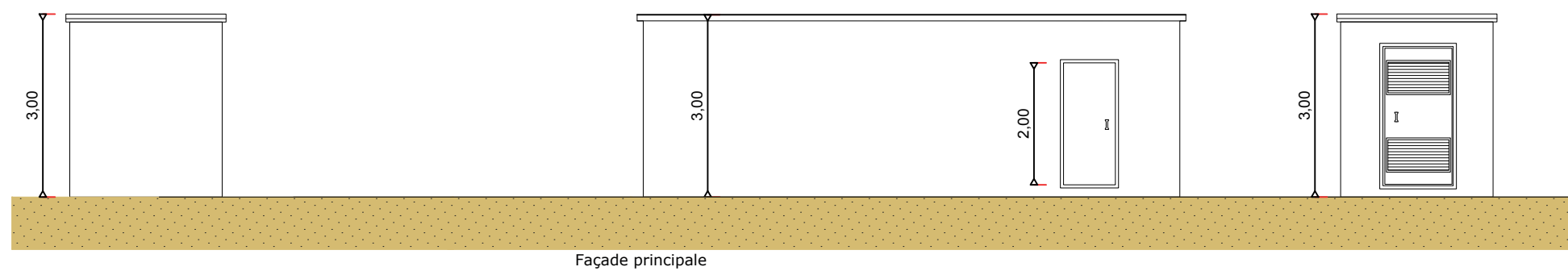
PLAN DE TOITURE - Echelle 1:50



RAL 7024 (gris sombre ou similaire)

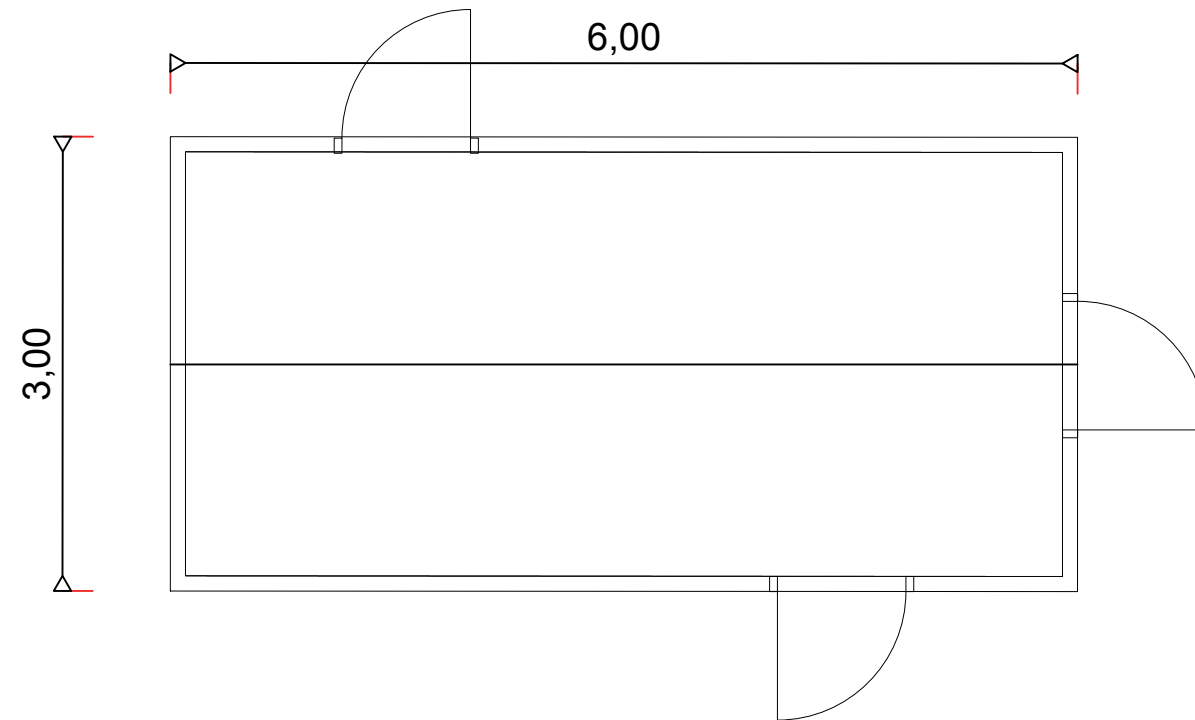
AGENCE 2BR
 SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
 ARCHITECTES DPLG
 582, allée de la Sauvegarde
 69009 LYON
 Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
 Email : agence.lyon@2br.fr

FACADES - Echelle 1:100



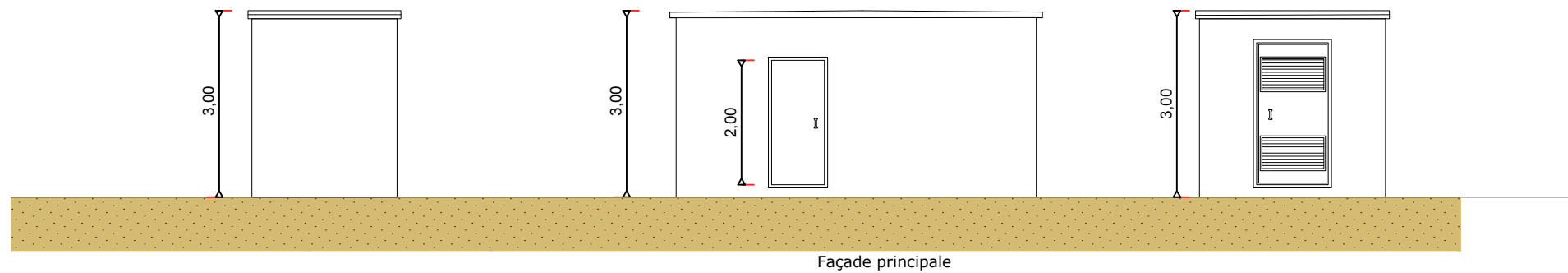
Façade principale

PLAN DE TOITURE - Echelle 1:50



RAL 7024 (gris sombre ou similaire)

FACADES - Echelle 1:100

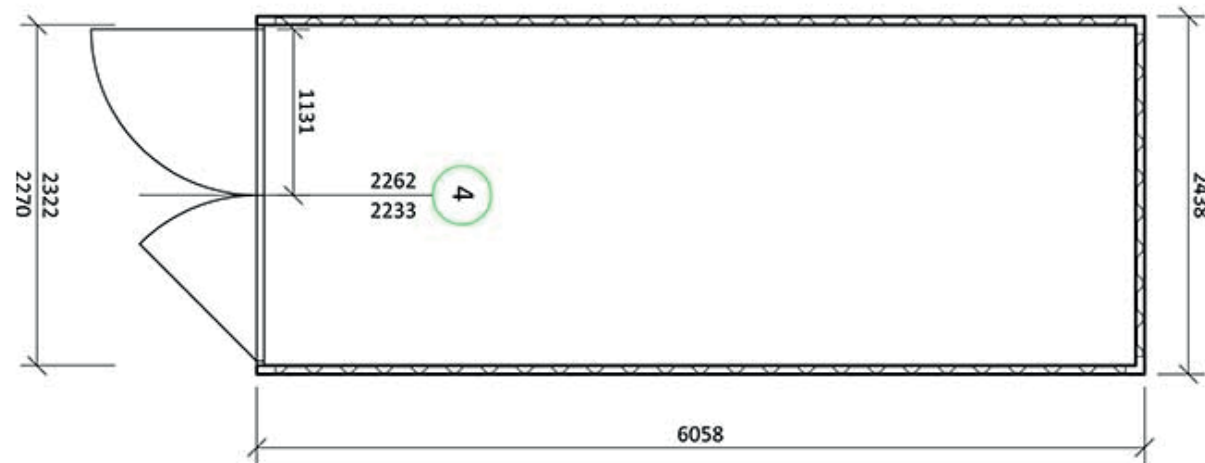


Façade principale

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

PLAN DE TOITURE

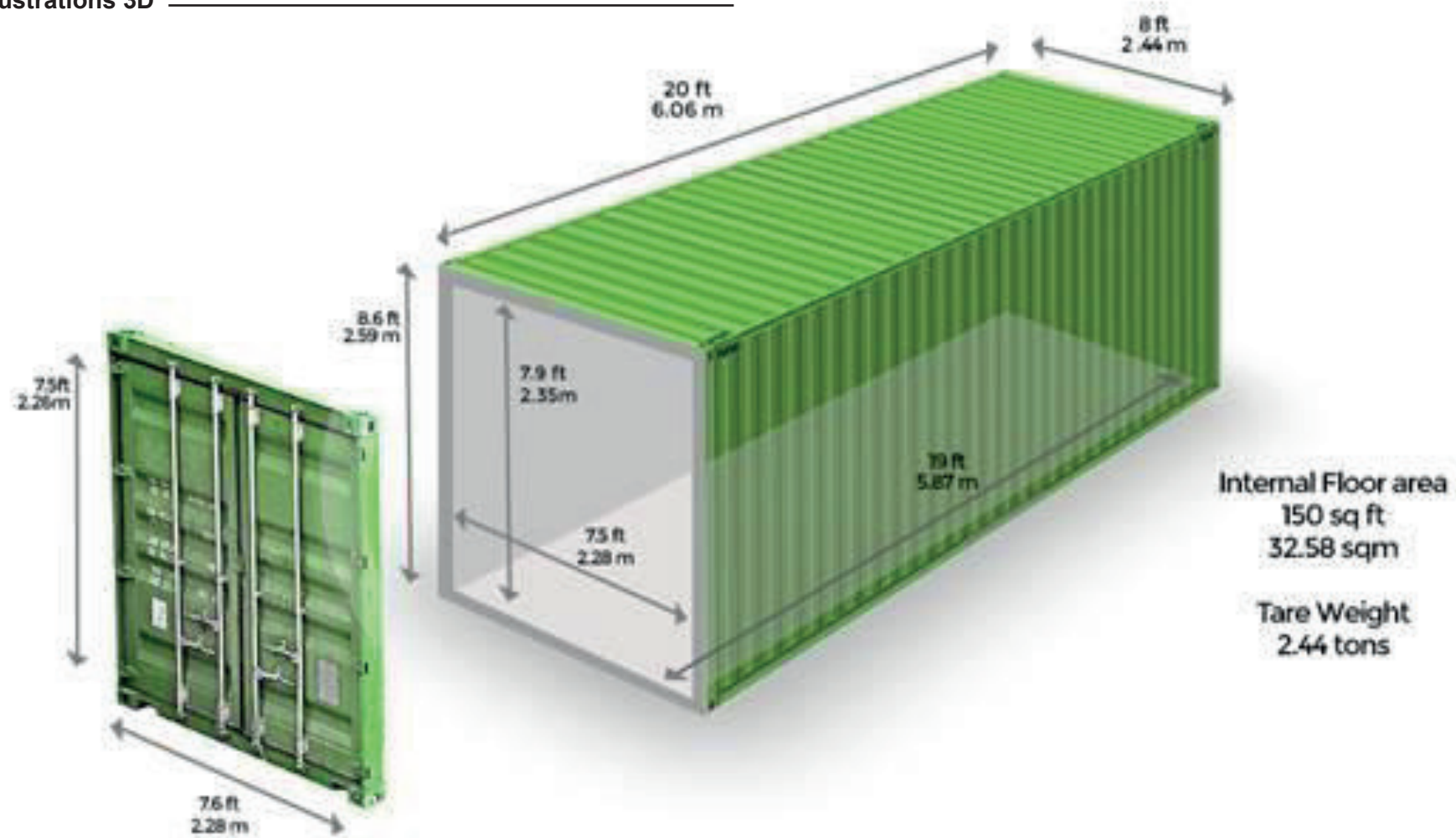
Plan conteneur 20 pieds :



AGENCE 2BR
 SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
 ARCHITECTES DPLG
 582, allée de la Sauvegarde
 69009 LYON
 Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
 Email : agence.lyon@2br.fr

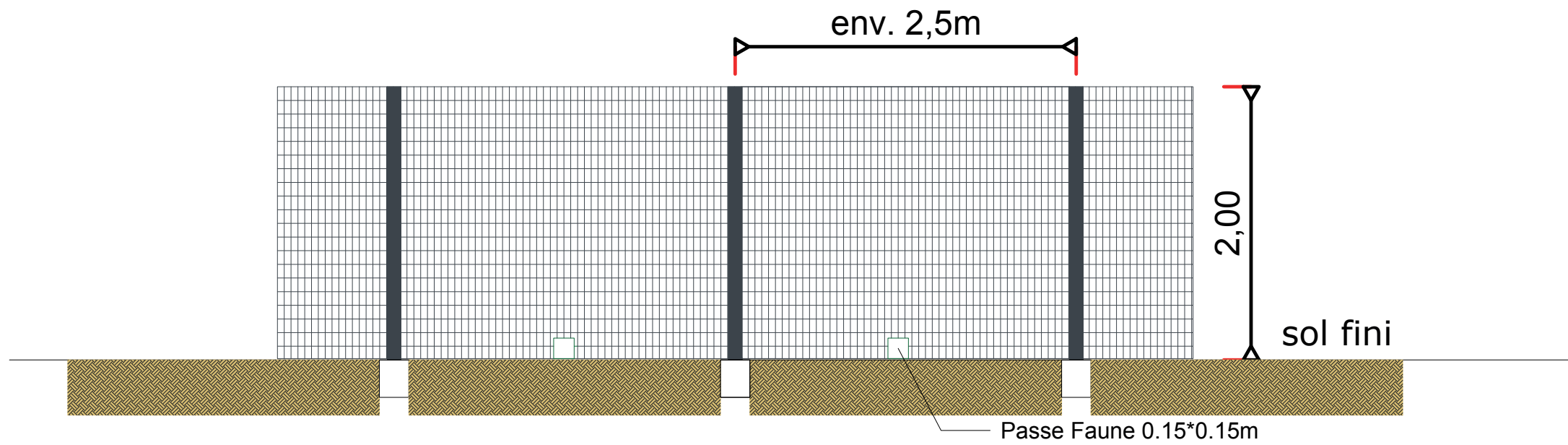
TOUTES LES DIMENSIONS SONT EN MM

Illustrations 3D



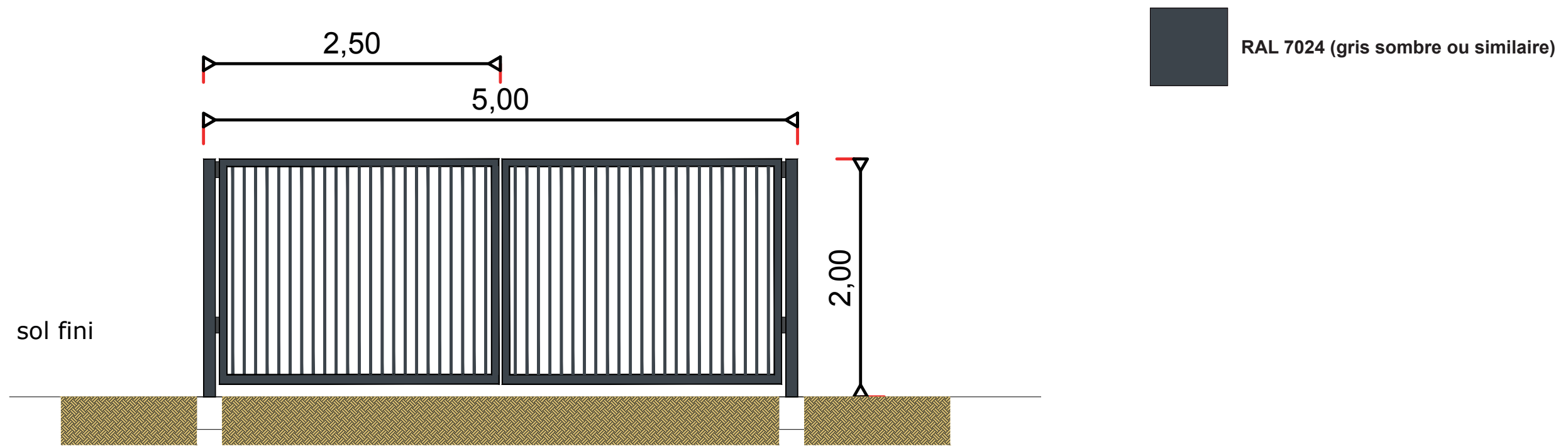
RAL 7024 (gris sombre ou similaire)

Détail de la clôture - Echelle 1:40



AGENCE 2BR
 SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
 ARCHITECTES DPLG
 582, allée de la Sauvegarde
 69009 LYON
 Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
 Email : agence.lyon@2br.fr

Détail du portail - Echelle 1:40





Localisation du point de vue



VUE 6a - Existant



VUE 6a - Insertion

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr



Localisation du point de vue



VUE 6b- Existant



VUE 6b - Insertion

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr



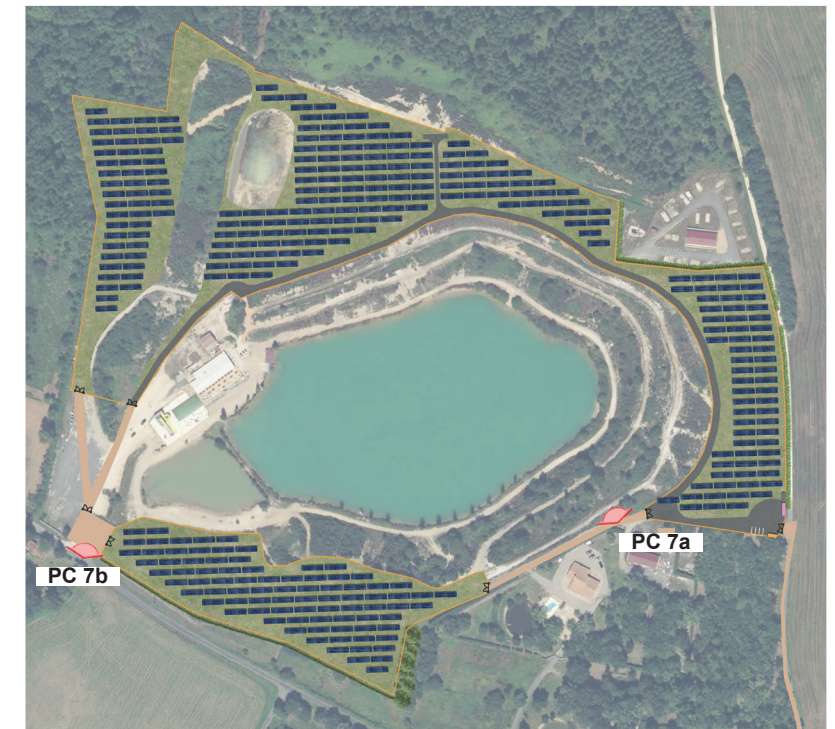
Localisation du point de vue

AGENCE 2BR
 SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
 ARCHITECTES DPLG
 582, allée de la Sauvegarde
 69009 LYON
 Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
 Email : agence.lyon@2br.fr



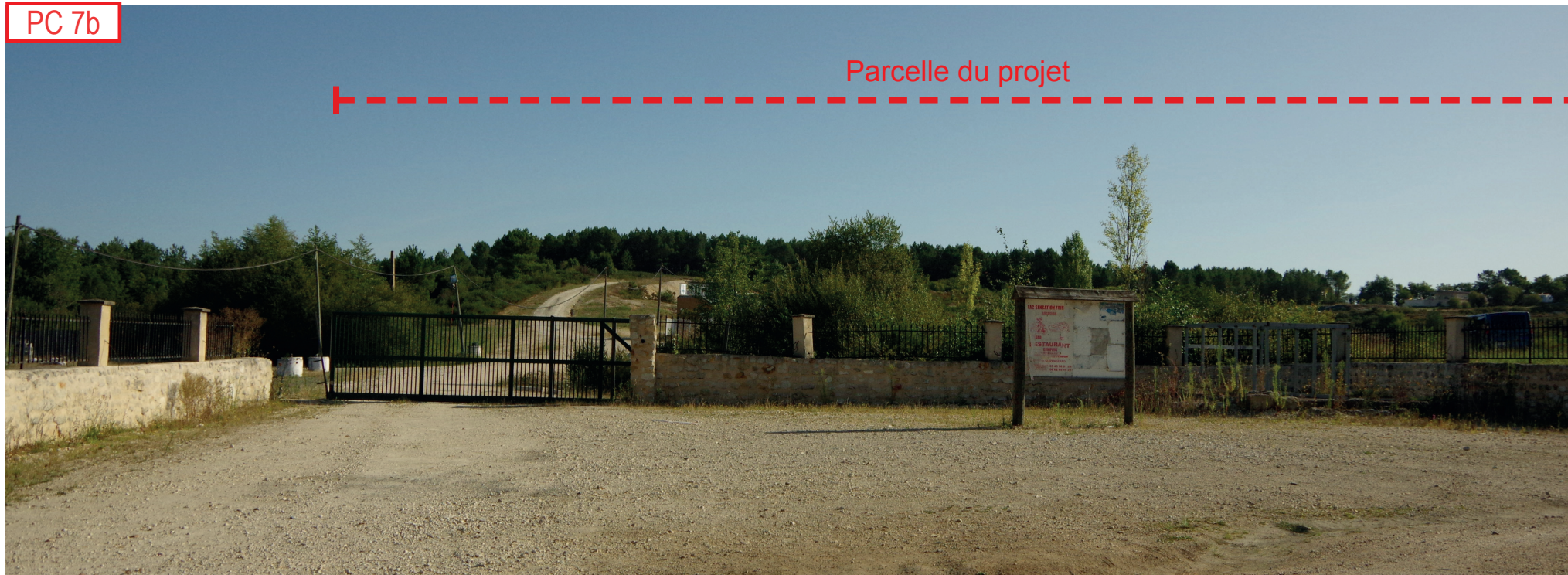
VUE 6b - Insertion avec mesures paysagères

PC 7a



PLAN DE REPÉRAGE DES VUES

PC 7b



AGENCE 2BR
 SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
 ARCHITECTES DPLG
 582, allée de la Sauvegarde
 69009 LYON
 Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
 Email : agence.lyon@2br.fr

AGENCE 2BR
 SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
 ARCHITECTES DPLG
 582, allée de la Sauvegarde
 69009 LYON
 Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
 Email : agence.lyon@2br.fr



PLAN DE REPÉRAGE DE LA VUE



SAINT VALLIER

Maître d'Ouvrage

Eurocape New Energy

770 Alfred Nobel
34000 Montpellier

Demande de permis de construire

**ATTESTATION PRISE EN COMPTE PPR
PC 13**

17 Mai 2021

Je soussigné : Gilles BERNARD, co-gérant de la SCP BERNARD RAMEL & BOUILHOL
sis 582 allée de la Sauvegarde 69009 LYON,

atteste que d'après les études réalisées par la société Eurocape New Energy, la conception
du projet prend en compte les plans de la prévention de la commune comme stipulé à l'article
R.431-16 f) du code de l'urbanisme.

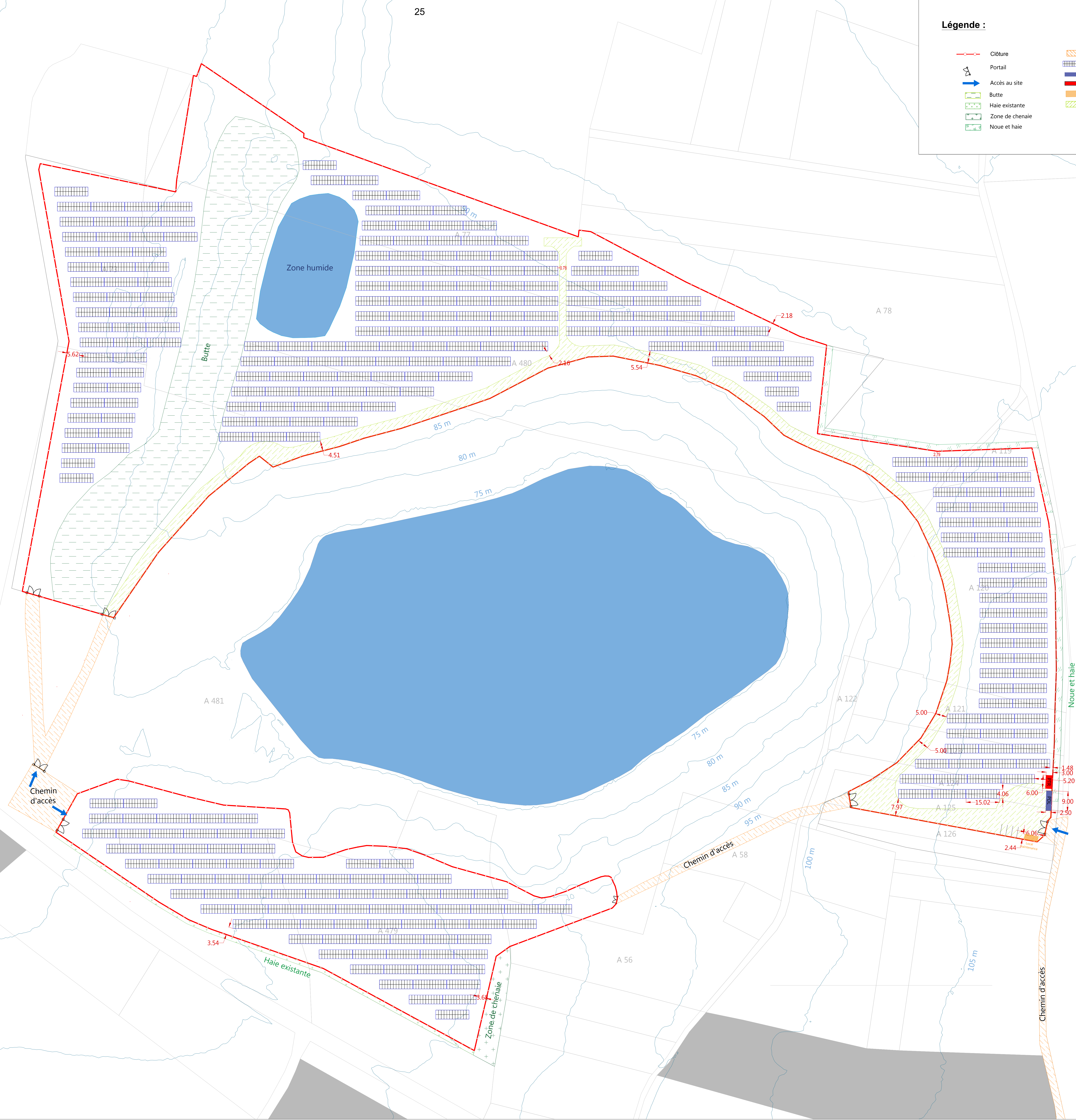
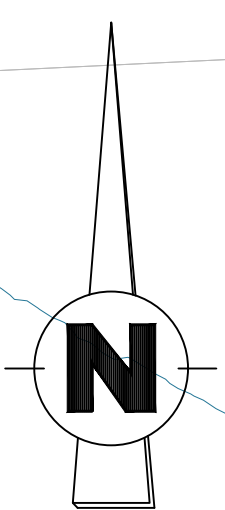
*«Lorsque la construction projetée est subordonnée par un plan de prévention des risques naturels
prévisibles ou un plan de prévention des risques miniers approuvés, ou rendus immédiatement
opposables en application de l'article L. 562-2 du code de l'environnement, ou par un plan de prévention
des risques technologiques approuvé, à la réalisation d'une étude préalable permettant d'en déterminer
les conditions de réalisation, d'utilisation ou d'exploitation, une attestation établie par l'architecte du
projet ou par un expert certifiant la réalisation de cette étude et constatant que le projet prend en compte
ces conditions au stade de la conception.»*

Fait pour servir et valoir ce que de droit
à Lyon, le 17 Mai 2021

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

Légende :

- Clôture
- Portail
- Accès au site
- Butte
- Haie existante
- Zone de chenaie
- Nouve et haie
- Piste de circulation lourde
- Table photovoltaïque
- Poste de livraison
- Poste de transformation
- Local de maintenance
- Piste de circulation légère



CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

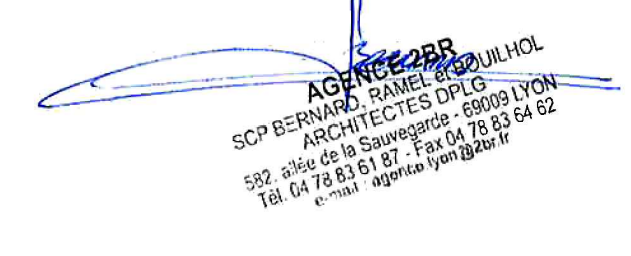
16480 SAINT-VALLIER

MATRE D'OUVRAGE: **europa** New Energy, ADRESSE: 770 Alfred Nobel, 34000 Montpellier, tel: 04 27 04 50 40

MATRE D'OEUVRE: **ZBR** Architecture, 582 allée de la Souveraine - 69009 LYON, tel: 04 78 83 61 87, 01800 MEXIMIEUX, tel: 04 78 83 64 82, agence.lyon@zbr.fr

N° Dossier: PC, N° Dossier: 21 030, Plan: PC, Indice: 01, Date: 17/05/2021, Echelle: 1/600e

2.1 Plan de masse du projet



DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

0	17/05/2021	si	Plan original
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			